

FORMATION PROFESSIONNELLE



Bio en Grand Est



METTRE EN ŒUVRE LES TECHNIQUES DU MARAICHAGE BIO-INTENSIF DANS SA FERME POUR GAGNER EN RENTABILITÉ

9 et 10 février 2026

Marne (51)

Indice de satisfaction des stagiaires :



Durée : 14 heures soit 2 jour(s)
Intervenant(s) : Sylvain Couderc, Maraicher à la ferme de la Valette et formateur
Pré-requis : Aucun

Objectif de la formation :
Mettre en place un certain nombre de mesures liées à la méthode Fortier dans un objectif de gagner en efficacité dans son activité maraichère

	Adhérent	Non-adhérent
	Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel	
Stagiaire contributeur VIVEA	-	-
Stagiaire non contributeur VIVEA	532,00 €	798,00 €
Demi-Tarif	266,00 €	399,00 €

Pour les stagiaires non contributeurs VIVEA, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/seformer

Méthodes pédagogiques :
Diaporama, paperboard, échanges, retours d'expériences

Responsable de la formation : SAUTON Anne-Marie
anne-marie.sauton@biograndest.org
06.12.59.22.31

Moyens d'évaluation :
Questionnaire d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation

Programme de la formation :

Date	Lieu	9h00-12h30	13h30-17h00	Contenu
09/02/2026	Marne	9h00-12h30	13h30-17h00	**Introduction à la méthode : Les Principes Fondamentaux** - Établissement d'une micro-ferme bio-intensive - Sélection des emplacements clés pour l'installation - Création des jardins et des planches permanentes
09/02/2026				**Gestion des Planches Permanentes** - Comprendre le concept de la planche permanente - Les pratiques essentielles de travail du sol
10/02/2026				**Techniques de Production Maraîchère Spécifiques** - Présentation de nos outils spécialisés - Maîtrise de la gestion de la végétation indésirable sur une micro-ferme
10/02/2026				**Planification Financière et Culturelle** - Utilisation de nos outils pour la planification économique et culturelle - Examiner la rentabilité économique, la viabilité et la reproductibilité de la méthode bio-intensive

Repas tiré du sac

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.



Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00031

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/

Bulletin d'inscription à la formation :

Mettre en œuvre les techniques du maraichage Bio-intensif dans sa ferme pour gagner en rentabilité

NOM - Prénom :
Mail :
Tél. :
Date de naissance :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- chef d'exploitation
 Conjoint(e) collaborateur(trice)
 Aide familiale
 Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e)
 Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le

01/02/2026

anne-marie.sauton@biograndest.org

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.